

# Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, notamment sur le rôle de la gendarmerie dans la lutte contre la délinquance et la criminalité, à Pau le 22 janvier 2008.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous dire combien, Michèle ALLIOT-MARIE, votre ministre, Rachida DATI, le garde des Sceaux, et moi-même, sommes heureux d'être parmi vous aux côtés de Guy PARAYRE, qui est le Directeur général de la gendarmerie et à qui je veux encore redire toute mon amitié.

Je voudrais saluer bien sûr les gendarmes, mais je voudrais surtout commencer par saluer leurs familles. Je sais, et Michèle comme moi, la part que prennent les familles dans la vie des gendarmes, qui est d'abord une vie en brigade ou en caserne. Je sais ce que cela demande d'abnégation pour les conjoints ou les conjointes, les enfants, cette vie dans une institution solidaire mais où chacun doit apprendre à faire des compromis.

Je veux dire aux familles qu'elles font partie de cette institution, que je comprends leurs inquiétudes, spécialement dans un département comme le vôtre avec des activités de lutte contre le terrorisme et je veux les remercier pour leur soutien et la part qu'elles prennent à l'exercice du métier de gendarme. Je veux également leur dire que tout ce que l'on peut faire pour améliorer la sécurité des gendarmes, avec Michèle ALLIOT-MARIE, nous le ferons. J'ajoute que je resterai à l'écoute des femmes de gendarme qui ont souvent des choses à dire sur l'état de l'immeuble, de l'immobilier. Malheureusement, la durée des procédures fait que certaines casernes et certaines brigades ne présentent pas les conditions de confort qu'on est en droit d'attendre quand on participe à une institution comme celle de la gendarmerie. Je veux également leur dire que ce n'est pas parce qu'il y a un statut militaire, qui implique un certain nombre de choses en termes de discipline et d'absence de représentants syndicaux, qu'elles ne peuvent rien dire. Je veux leur dire que les associations, notamment celles qui concernent les conjoints, doivent être considérées, respectées et bénéficier de notre écoute.

Je suis très heureux que vous ayez eu la bonne idée d'inviter les épouses. Il faudrait que je dise les maris aussi, parce qu'il y a des gendarmes femmes. Sachez que ce que je dis s'est appuyé sur une expérience de quatre ans, où j'ai été ministre de l'Intérieur, auparavant, avant que Michèle ne reprenne, et avec quel brio, le flambeau.

Je voudrais vous féliciter pour le travail que vous avez réalisé. Vous, les gendarmes, au niveau national, mais que vous avez réalisé dans ce département. C'est extraordinaire, de 1997 à 2002, la délinquance augmentait, et de 2002 à 2007 elle diminue. Il a bien dû se passer quelque chose ? Ce quelque chose, c'est que nous avons décidé d'engager une lutte sans merci contre les délinquants. S'agissant des terroristes, notamment dans ce département, nous n'aurons aucune faiblesse.

Des gens qui sont capables d'assassiner sur le territoire de la République française et peut importe qu'il s'agisse de policiers espagnols, cela aura pu être des gendarmes français, ce sont des assassins et ils n'ont à attendre de nous aucune indulgence.

Les terroristes quels qu'ils soient seront combattus sur tout le territoire de la République. Je veux dire aux noms de Michèle et de Rachida, notre solidarité à l'endroit des deux gendarmes adjoints qui ont été sauvagement agressés. Tout sera fait pour que l'on retrouve les coupables. Je compte sur la sévérité de la justice pour que ces coupables aient à rendre compte de ce qu'ils ont fait.

... la sécurité de la jeunesse pour que ces équipes aient à l'esprit ce que nous entendons.  
J'ajoute que ces terroristes, non contents d'être des assassins et des mafieux, se comportent en racistes. Ce sont des racistes. Considérer que toute personne qui n'est pas basque appartiendrait à une catégorie inférieure et n'aurait pas le droit de vivre au pays basque, c'est être raciste. Quand des manifestants osent dire, visant l'un des vôtres, « on va taper l'arabe », ce sont des racistes et j'ai honte pour eux. Je veux dire donc à vos deux jeunes collègues, tout notre soutien, tout notre solidarité et je suis sûr que la ministre aura à cœur de les récompenser pour leur courage et pour la façon dont ils sont su rester dignes malgré la violence de l'attaque. Encore une fois, que ceux qui ont fait cela s'attendent à ce qu'on les attrape, à ce qu'on les punisse et à ce qu'ils aient à rendre compte des responsabilités qu'ils ont prises.

Mesdames et Messieurs, je suis venu vous dire que la sécurité, est pour Michèle ALLIOT-MARIE, Rachida DATI et moi, une priorité, que nous vous soutenons totalement, que nous vous demandons de vous engager avec tout votre professionnalisme. La priorité, ce sont les victimes. Les délinquants, on les interpelle. Je veux d'ailleurs dire aux magistrats qui sont ici, procureurs et présidents, les remerciements que je leur présente sur la façon dont ils ont su appliquer la nouvelle loi proposée par Rachida DATI, des peines planchers pour les multirécidivistes. 4 500 décisions ont été prononcées. Désormais, il n'y en a plus un seul qui peut me dire que l'on en a assez d'arrêter toujours les mêmes, qui repartent libres.

Les multirécidivistes sont désormais punis plus sévèrement. 4 500 décisions rendues. Quand je pense à ce que l'on osait me dire lorsque je réclamais l'instauration de cette peine, soit disant non-conforme à la Constitution, aujourd'hui les résultats parlent. Je suis venu également à Pau, et je le confirmerai tout à l'heure au Maire, pour que plus jamais des individus comme celui qui a assassiné à l'hôpital de Pau ne puissent ressortir une fois la peine de prison prononcée. En l'occurrence, comme il a été déclaré irresponsable, il ne fera pas de prison. Mais ce n'est pas une raison pour qu'il sorte. Le texte est passé à l'Assemblée, il passera au Sénat. Une fois les peines exécutées, si l'individu est dangereux, on le gardera dans une structure fermée. A quoi cela servirait-il d'avoir le principe de précaution dans la Constitution pour protéger la nature et laisser des fauves en liberté, alors que l'on sait très bien que le risque de récurrence existe ? Ce n'était plus tolérable. J'ajoute que, y compris quand le délinquant sera déclaré irresponsable, les victimes ont le droit à un procès. Imaginez pour cet homme dont on a égorgé la femme et dont on a déposé la tête sur le téléviseur, ce que cela peut représenter qu'on dise qu'il y a un non-lieu. Il n'y a même pas de procès. Un non-lieu ! Mais l'assassinat a bien eu lieu. Et le procès doit avoir lieu, fusse devant la chambre criminelle pour qu'au moins les victimes puissent faire leur deuil. Vous imaginez ce que cela peut représenter de monstrueux pour une victime qu'on lui dise non-lieu. Mais la femme, elle, a bien été tuée. Et quand je suis venu à Pau avec Michelle ALLIOT-MARIE, j'avais été tellement choqué par cela que j'ai demandé à la Garde des Sceaux de déposer un texte pour qu'il en soit ainsi. Pourquoi vous dis-je cela ? Pour que vous vous sentiez soutenus et que vous imaginiez bien que vos efforts ne sont pas des efforts qui sont faits en vain.

Le devoir qui est le mien est de remettre la société avec des valeurs, les valeurs qui sont les vôtres : l'effort, le mérite, la récompense, le travail, la prime donnée aux honnêtes gens et pas simplement à celui qui empoisonne la vie des autres, qui doit comprendre que la société ne le laissera pas faire. Et c'est cela qui est en cause. Bien-sûr qu'il faut tendre la main, mais on ne peut pas aider quelqu'un qui ne veut pas s'aider lui-même. On ne peut pas assurer la promotion sociale de celui-là qui ne veut pas se donner la peine de se lever le matin. Et donc, on met des règles qui sont celles qui correspondent à ce qu'est une République.

Je compte beaucoup, chère Michèle, sur la gendarmerie, qui couvre dans son action de police les 9/10 du territoire et la moitié de la population. Vous avez un rôle essentiel dans cette mission de sécurité. Votre statut reste un statut de militaire mais j'ai voulu que vous soyez mis à disposition du Ministère de l'Intérieur, que celui-ci traite à égalité ces deux forces que sont la gendarmerie et la police. D'ailleurs, tu le sais très bien Michèle, je souhaite que l'on aille jusqu'au bout de la logique, j'en ai souvent parlé avec Guy PARAYRE, qui est que tu aies le budget aussi, que tu aies des décisions à prendre. Moi, vous savez, je suis un homme simple, je connais les systèmes simples, il faut que vous ayez un Ministre qui puisse arbitrer les décisions budgétaires et même

être responsable des nominations. On ne peut pas partager tout cela. Et cela n'a aucun problème avec votre statut militaire, aucun. La BSPP, ils sont militaires et ils dépendent totalement du ministère de l'Intérieur, ça n'a rien à voir. L'histoire fait que vous avez un statut militaire, vous le garderez, mais il y a un ministère de la sécurité et la gendarmerie, c'est la force de sécurité avec la police, donc vous dépendez du ministère de la sécurité. Très honnêtement, vous n'y êtes pas plus mal traité qu'ailleurs. J'ai quelques souvenirs, je le sais ça. Et je pense que pour les Ministres, pour diriger, il faut avoir autorité sur les hommes, sur les budgets, sur l'immobilier et sur les promotions, sinon on n'a pas l'autorité qu'il convient. Et cela vous le savez, j'aime beaucoup les gendarmes, je pense l'avoir montré, mais je veux d'un système de commandement clair.

C'est très important dans mon esprit que les deux forces soient traitées à égalité, même si les statuts sont différents. On peut trouver des équivalences si on a la volonté de régler les choses. Et puis on va mettre le paquet sur l'immobilier parce que c'est la grande faiblesse. On a également quelques retards sur les effectifs et puis il faut comme pour vos camarades de la police, la question des équipements même si les choses avancent, la question des armes notamment les armes non létales. Même si votre procédure pour utiliser votre arme n'est pas la même que celle des policiers, je souhaite que vous ayez des armes dont vous puissiez vous servir. D'où toute la question des armes non létales. Et je suis très sensible à la présence des hauts magistrats parce que c'est une chaîne pénale. Les magistrats ont besoin d'une police et d'une gendarmerie active. Et la police et la gendarmerie ont besoin d'une chaîne pénale et de magistrats qui eux-mêmes participent d'une même vision de la politique pénale. C'est extrêmement important pour nos concitoyens. On a des résultats, il faut qu'on continue. Et ce que vous avez fait depuis quelques années est exceptionnel. Et je tenais à vous le dire, spécialement dans ce département où la question de l'ETA est une question bien difficile. Mais sachez que vous avez l'Etat totalement derrière vous, et la population aussi. Et qu'il me soit permis de vous souhaiter une bonne année, à vous-même et à vos familles, une année où vous soyez prudents, engagés et prudents, cela veut dire professionnels. Merci à tous.